

## Information



Nous attirons votre attention sur un problème d'odeur (peut-être d'essence) signalé à plusieurs reprises dans votre quartier. Une enquête est en cours pour en connaître l'origine exacte.

Nous vous invitons donc à la vigilance et rappelons qu'il est **interdit** de jeter dans les canalisations des produits chimiques sous peine d'amende et de poursuites.

Merci d'informer la Mairie si vous avez des informations à nous communiquer.

Cordialement,

Le Maire, Roland Joffre

